



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK
Numéro du produit	MCC-PROG, MCC-PROGG, MCC-PROL, MCC-PROLi, MCC-PROLG, MCC-PROP, MCC-PROPi, MCC-PROD, MCC-PROJG
Synonymes; marques commerciales	PRO - PROCLEAN SOLVENT, BULK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit d'entretien.
--------------------------	----------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	MICROCARE EUROPE BVBA VEKESTRAAT 29 B11 INDUSTRIEZONE 'T SAS 1910 KAMPENHOUT, Belgium +32.2.251.95.05 +32.2.400.96.39
-------------	--

Fabricant	MICROCARE CORPORATION 595 John Downey Drive New Britain, CT 06051 United States of America CAGE: OATV9 Tel: +1 860-827-0626 Fax: +1 860-827-8105 techsupport@microcare.com
-----------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	CHEMTREC France +(33)-975181407 +1 703-741-5970 (from anywhere in the world)
--------------------------	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

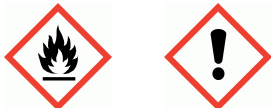
Dangers physiques	Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement	Non Classé

PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

Physicochimique Le produit est très inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
RCH001a Réserve aux installations industrielles.

Contient

PROPANE-2-OL

Mentions de mise en garde supplémentaires

P240 Mise à la terre/ liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

ETHANOL	30-60%
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6
Classification	
Flam. Liq. 2 - H225	
PROPANE-2-OL	30-60%
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7
Classification	
Flam. Liq. 2 - H225	
Eye Irrit. 2 - H319	
STOT SE 3 - H336	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

Composition

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Le produit est inflammable. ATTENTION ! Le personnel de premiers soins doit prendre des précautions adéquates pour assurer sa propre sécurité pendant l'opération de sauvetage. Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	En raison de la nature physique de cette substance, le risque d'ingestion est minime. Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Mal de tête. Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
Ingestion	En raison de la nature physique de cette substance, le risque d'ingestion est minime. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une perte de conscience. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
Contact cutané	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites. Peut provoquer une irritation cutanée/eczéma.

PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Irritant pour les yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Poudre. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Le produit est inflammable. Chauffer peut engendrer des vapeurs inflammables.

Produits de combustion dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Alcool polyvinylique (PVA). Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Si la fuite ne peut pas être arrêtée, évacuer la zone. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.

PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Éliminer toute source d'inflammation. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter l'inhalation de vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Mettre les conteneurs et l'appareillage de transfert à la terre pour éliminer les étincelles provenant de l'électricité statique. Conserver le récipient bien fermé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

Reference to other sections. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

ETHANOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m³

PROPANE-2-OL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Additional Occupational Exposure Limits

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Éviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Alcool polyvinylique (PVA). Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.
Autre protection de la peau et du corps	Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.
Mesures d'hygiène	Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Alcool.
Seuil olfactif	Indéterminé. Indéterminé.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	77.6°C @ 101.3 kPa
Point d'éclair	12°C/54°F Méthode Tag en creuset fermée.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 2.0 %(V) Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 12.7 %(V)
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	5.2 kPa @ 20°C
Densité de vapeur	1.82
Densité relative	Pas d'information disponible.
Densité apparente	Non applicable.
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.

PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Le produit est très inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Propriétés comburantes	Le produit ne contient pas de groupe chimique associé à des propriétés oxydantes.
9.2. Autres informations	
Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	100%
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.
UDF Phrase 1	Le produit est inflammable.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants puissants. Bases fortes. Acides forts minéraux.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire.

PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

Ingestion	Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.
Contact cutané	Le produit a un effet de délipidation de la peau. Peut provoquer une irritation cutanée/eczéma.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux. Le liquide, les aérosols et les vapeurs de ce produit sont irritants et peuvent causer de la douleur, un larmoiement, de la rougeur et une enflure, accompagnés d'une sensation de brûlure, de l'impression d'avoir de la poussière fine dans les yeux ou des deux.
Dangers chroniques et aigus pour la santé	Conserver hors de la portée des enfants.

ETHANOL

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 7 060,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 7 060,0

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 20 000,0

Espèces Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 20 000,0

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 1 Cancérogène pour l'homme.

PROPANE-2-OL

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Cancérogénicité NTP Non listé.

OSHA Carcinogenicity Non répertorié.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui ont un potentiel de formation photochimique d'ozone.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

ETHANOL

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: >10,000 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 7,800 mg/l, Daphnia magna

PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

Toxicité aiguë - plantes aquatiques , 96 heures: 1000 mg/l, Algues d'eau douce

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 9,640 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 5102 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 hours: >2,000 mg/l, Algues

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

ETHANOL

Persistance et dégradabilité Le produit devrait être biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

ETHANOL

Bioaccumulative potential La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

PROPANE-2-OL

Coefficient de partage : 0.05

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

ETHANOL

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui ont un potentiel de formation photochimique d'ozone.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

Information générale	Les matériels tels que les chiffons et lingettes qui sont contaminés avec des liquides inflammables peuvent s'auto-inflammer après utilisation et doivent être stockés dans des conteneurs résistant au feu à couvercles hermétiques et fermetures automatiques. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Requirements for marking and labeling of package varies depending on mode of transport. If uncertain of proper markings and labeling, call MicroCare for assistance.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	UN1993
N° ONU (IMDG)	UN1993
N° ONU (ICAO)	UN1993
N° ONU (ADN)	UN1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ISOPROPANOL SOLUTION), 3, PGII
Nom d'expédition (IMDG)	UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ISOPROPANOL SOLUTION), 3, PGII
Nom d'expédition (ICAO)	UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ISOPROPANOL SOLUTION), 3, PGII
Nom d'expédition (ADN)	UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ISOPROPANOL SOLUTION), 3, PGII

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

PRO - ALCOHOL ENHANCED FLUX REMOVER-PROCLEAN, BULK

EmS	F-E, S-D
Code de consignes d'intervention d'urgence	1Z
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	40
Code de restriction en tunnels	(E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non pertinent.
--	----------------

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Document d'orientation	Workplace Exposure Limits EH40. Introduction to Local Exhaust Ventilation HS(G)37. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	10/03/2017
Révision	34
Remplace la date	10/03/2017
Numéro de FDS	BULK - PRO
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.